



ASSISES DE LA RURALITÉ

Construisons ensemble notre avenir

UN PLAN D'ACTION POUR LE MONDE RURAL

“ Associer de vastes territoires ruraux à un solide tissu urbain est un atout des Yvelines.

J'ai voulu les Assises de la Ruralité pour répondre au trouble manifesté par le monde rural, entre sentiment d'abandon et difficultés d'adaptation.

Je propose des mesures pour faciliter le quotidien des villages. Toutefois le Département ne pourra répondre à tous les problèmes.

Je suis prêt à aider les communes et les habitants à développer leurs idées.

Le Département veut être un collecteur et un impulsor de projets. ”

Pierre Bédier,
Président du Conseil
départemental



Yvelines
Le Département

yvelines.fr/assises-ruralite/

yvelines.fr



5 MOIS DE CONCERTATION

Atouts majeurs des Yvelines, les territoires ruraux représentent cependant des secteurs en attente, manifestant parfois un sentiment d'abandon et des difficultés d'adaptation.



Partant de ce constat, le Département des Yvelines a engagé auprès des habitants et des acteurs locaux une large consultation, les **Assises de la Ruralité**, pour réfléchir à l'avenir de ses espaces ruraux.

Cette démarche participative inédite a mobilisé d'octobre 2015 à février 2016 plus de **2 000 personnes** lors de la trentaine de rencontres organisées sur le territoire. **500 contributions** ont été formulées par les Yvelinois et les acteurs ruraux. Les questions des déplacements, du haut débit, du lien social et de l'emploi, de l'agriculture, de l'accès aux soins et des services de proximité... ont été au cœur des échanges.



C'est une véritable réflexion collective sur l'identité rurale des Yvelines et les enjeux d'avenir pour la ruralité qui a été menée pendant 5 mois.

Sur la base des éléments recueillis, le **Conseil départemental a décidé d'adapter ses politiques pour répondre, au mieux, aux attentes des habitants des zones rurales.**

Le 15 avril 2016, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, Pauline Winocour Lefèvre, Vice-présidente en charge des ruralités, ont présenté, aux côtés de Jean-François Raynal, Vice-Président en charge des mobilités, Cécile Dumoulin, Vice-Présidente en charge des collèges, Karl Olive, Vice-Président en charge du haut débit et Georges Bénizé, Conseiller délégué en charge de la réorganisation sociale en secteur rural, un ensemble de mesures et d'engagements.





La politique de déplacement en milieu rural doit combiner, dans une logique d'intermodalité, les infrastructures de transport en commun et l'usage souvent indispensable de la voiture.

Renforcer l'attractivité des gares

Le Département entend promouvoir une génération nouvelle de parcs intermodaux aux abords des gares. A terme : une dizaine de gares rurales seront concernées.



- Augmenter significativement l'offre de **stationnement** à un tarif abordable (1 € par jour par exemple).
- Diversifier les **services en gare** : micro-crèches, maisons d'accès au service public, espaces de co-working, vente de produits maraîchers...
- Développer les **équipements spécifiques autour des gares** : aires de covoiturage, garages à vélos sécurisés, bornes de recharge pour véhicules électriques...



Faciliter les déplacements des Yvelinois

• Renforcer l'**aide aux communes** de moins de 25 000 habitants pour les travaux d'entretien de la voirie, avec enfouissement des réseaux (nouveau contrat départemental voirie). Programme de 10 M€/an.



- Entretien et développer le réseau des **routes départementales**. Programme de 80 M€/an.
- Définir de nouvelles **dessertes de bus** et des **transports adaptés** en lien avec le STIF.
- Lancer un appel à projets pour porter le développement d'un service de **transport à la demande**, de type Uber, à destination des personnes non mobiles (personnes sans permis, scolaires, personnes âgées...) ou la création d'une application de **covoiturage** axée sur les besoins en secteur rural.





Mieux prendre en compte les contraintes agricoles

Déterminer, en liaison avec les représentants des milieux agricoles, l'adaptation de la politique départementale d'entretien des routes pour une meilleure prise en compte des problématiques liées aux **circulations des engins agricoles** et au **fauchage** des bords de routes : organisation d'une rencontre annuelle.



COLLÈGES

Faciliter les déplacements des collégiens

- Inciter à la mise en place d'un réseau de **covoiturage sécurisé** entre les parents d'élèves, via l'espace numérique des collèges (l'ENT eCollège), afin d'organiser la mobilité des collégiens en dehors des heures de pointe et les mercredis après-midi.

Valoriser les produits locaux dans les cantines

- Promouvoir les produits locaux et les circuits courts dans les appels d'offres d'approvisionnement des **cantines des collèges** dans les Yvelines et à terme dans les Hauts-de-Seine.

Poursuivre l'effort d'investissement dans les collèges

- Donner la priorité à **7 collèges**, situés en zone rurale ou peu dense, qui feront l'objet d'une construction ou d'une réhabilitation lourde à l'horizon 2020. Programme de l'ordre de 100 M€.





Poursuivre le déploiement du Très Haut Débit

- Raccorder tous les **collèges et les lycées** au réseau THD du Département avant fin 2017.
- Raccorder d'ici à la **fin 2017** environ **20% des foyers** au très haut débit via la technologie de la montée en débit.
- Garantir le déploiement du THD par la **fibre optique** d'ici **2019** pour les zones rurales en déficit numérique.
- Raccorder le **reste de la zone rurale** à la fibre avant la **fin 2020**.
- Faciliter le **raccordement au réseau haut et très haut débit** de **sites publics locaux** (mairies, écoles, médiathèques...) situés en zone rurale grâce à une aide bonifiée du Département.
- Étudier et soutenir, en lien avec les communes et les intercommunalités, le **raccordement au réseau Yvelines Entreprises Numériques** des zones d'activités non desservies.
- Pérenniser l'aide départementale aux frais d'installation de **kits satellitaires** (aide Accès Satellite) pour les foyers isolés.



Proposer des systèmes de vidéo-protection via la fibre optique

- Mettre en place, pour les communes qui le souhaitent, un plan d'équipement en **vidéo-protection** et créer des dispositifs mutualisés d'exploitation des données pour les petites et moyennes communes.





Améliorer le soutien du Département aux communes rurales

- Créer avant l'été 2016 un **fonds de soutien d'urgence** pour les communes rurales. Enveloppe de 1 M€ d'aide aux travaux d'urgence.
- Supprimer le seuil de 2 000 habitants pour bénéficier des services de l'agence départementale d'aide aux communes rurales **INGÉNIERY**.
- Expérimenter l'instruction par le Département de la part régionale du **contrat rural** autour d'une mission régionale installée dans les Territoires d'action départementale (TAD) ruraux.
- Recentrer le **Contrat Départemental Équipement** sur les petites et moyennes communes (moins de 25 000 habitants) pour le financement d'équipements scolaires, d'accueil de la petite enfance, sportifs, culturels et patrimoniaux. Programme de près de 10 M€/an.



Former du personnel communal qualifié

- Préparer les **bénéficiaires du RSA** aux métiers des espaces verts, en lien avec l'agence départementale d'insertion **ACTIVITY** et les écoles d'horticulture, pour faciliter le recrutement de personnels qualifiés dans les communes et intercommunalités.

Favoriser les services de proximité

- Favoriser le maintien ou la **réimplantation des services publics locaux** en examinant, avant la fin de 2016, en liaison avec l'État et la Région, la pertinence d'un système d'appel à projets permettant d'aider les communes et les intercommunalités.
- Soutenir, en lien avec les collectivités locales, les **initiatives privées mobiles** (type « camion épicier »), pour une meilleure desserte de la zone rurale.



Soutenir le secteur agricole et valoriser les productions yvelinoises

Maintien des actions déjà existantes :

- Soutien aux **investissements agricoles** non pris en compte dans la programmation du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : 250 000 €/an.
- Soutien financier aux agriculteurs volontaires pour la mise en place de la protection intégrée de la **culture du blé** et aux organismes agricoles dont la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France et la Maison de l'Élevage d'Ile-de-France : 250 000 €/an.

• Fonds départemental de soutien en cas de **calamités naturelles**.

• **Labelliser les productions agricoles** yvelinoises et créer un prix agricole départemental qui pourrait être décerné à l'occasion de la Semaine du Goût.

• Introduire les **circuits courts** dans la réflexion menée sur les gares - portes (vente de paniers) et dans les marchés de cantines scolaires, pour soutenir le projet de plateforme logistique maraîchère.



Lutter contre la désertification médicale

Expérimenter un dispositif d'appel à projets auprès des communes pour la création de **Maisons Médicales Territoriales (MMT)** réunissant plusieurs professionnels de santé.

Assurer une meilleure couverture PMI de la zone rurale

- Créer des **centres de PMI modernisés** à Houdan et à Rambouillet, ouverts tous les jours de la semaine ainsi que le samedi matin, et accessibles facilement en transports en commun.

- Proposer, dans les zones éloignées de ces deux centres, un « **bus PMI** » aménagé et une équipe médicale dédiée aux nourrissons et aux enfants de moins de 6 ans.



LES ASSISES, ET APRÈS ?

Maintenir le dialogue et accompagner les initiatives

- 🕒 Publier régulièrement une **lettre d'information sur le suivi des mesures**, destinée à l'ensemble des participants des Assises de la ruralité : habitants, Maires ruraux et Présidents d'intercommunalités.
- 🕒 Créer un **forum des Maires ruraux**.
- 🕒 Mettre en place une **conférence des Présidents d'intercommunalité rurales**.
- 🕒 **Appuyer les initiatives** : tout projet innovant en faveur de la ruralité, porté par des Yvelinois, des communes ou des intercommunalités, sera accompagné à travers les 6 Territoires d'action départementale (TAD) et l'agence INGIENERY.



Plus d'infos sur yvelines.fr/assises-ruralite/



Yvelines
Le Département